

CERTIFICAT DE SPECIALISATION Encadrement dans le Secteur Sportif

Dossier de candidature – Année scolaire 2024-2025

Dossier à retourner complété au lycée demandé avant la date butoir du 31 mai 2024

[Certificat de spécialisation « encadrement secteur sportif » Mention « Activités physiques pour tous \(APT\)](#)

RAPPEL : L'inscription en certificat de spécialisation encadrement en secteur sportif (CSE2S) est réservée :

- **aux candidats, titulaires d'un baccalauréat français** ou d'un titre admis en équivalence, **et titulaires de la mention complémentaire «Animation-gestion de projets dans le secteur sportif» (AG2S)**

ou

- **aux candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel obtenu en ayant validé l'unité professionnelle facultative «secteur sportif»**

ou à titre dérogatoire et exceptionnel

- **aux candidats, titulaires du bac pro AEPA (Animation enfance et personnes âgées)**

En outre, pour être candidat dans cette formation, il est nécessaire de **satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation** permettant de vérifier le niveau dans le domaine sportif (cf. tableau ci-dessous, chapitre 2).

1. Débouchés professionnels possibles

La réussite du CSE2S donne droit à l'obtention d'une carte professionnelle et permet d'exercer le métier d'animateur dans une association, un club sportif, au sein de collectivités locales, structures de vacances ou dans le secteur scolaire.

Son titulaire peut également préparer les concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial) ou de la fonction publique hospitalière (animateur).

Spécialité proposée par le lycée Rosa Parks

- **Activités physiques pour tous (APT)** : le titulaire de cette spécialité peut encadrer, pour tout type de public, la pratique d'activités physiques diversifiées en initiation ou en loisir dans un objectif de santé et de bien-être.

2. Les exigences pour accéder à cette formation

Pour accéder à cette formation, les candidats doivent :

- **Valider des tests physiques** organisés par des organismes de formation habilités par la DRAJES géographiquement concernée (test d'exigence préalable) avant le **26 juin 2024**.
Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la spécialité concernée sera demandé avant de passer ces tests.
- **Présenter des documents** attestant qu'ils ont obtenu certaines certifications avant l'inscription dans la mention

Ces exigences pour le certificat de spécialisation APT sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

	Tests d'exigence préalable (à obtenir au plus tard au 26 juin 2024)	Autres exigences (à valider avant l'entrée en formation – Rentrée 24)
Mention Activités physiques pour tous (APT)	Test d'endurance dit « Luc Léger » et un parcours d'habileté motrice.	Attestation PSC1 (ou certification équivalente) ¹

3. Fiche de candidature à l'entrée en CSE2S

Renseignements individuels

Nom : _____ Prénom: _____
Sexe : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Etudes poursuivies en 2023-2024

Formation suivie : _____ Etablissement : _____
Adresse complète : _____

Modalités : Statut d'étudiant(e) Statut d'étudiant (e)- apprenti(e)

Stages réalisés dans le cadre sportif ou dans le cadre universitaire en 2023-2024 :

Structure d'accueil	Dates	Discipline sportive travaillée ou d'appui	Projet mené le cas échéant

¹ PSC1 : Prévention et secours civiques niveau 1

Diplômes obtenus antérieurement

Baccalauréat obtenu (précisez) :

Année d'obtention :

Mention complémentaire AG2S obtenue le :

lieu :

Ou

Unité facultative UF2S obtenue le :

lieu :

Autre diplôme, précisez :

Certifications obtenues :

BAFA : oui non

PSC1 : oui non

PSE1 : non oui, précisez l'année :

SST : non oui, précisez l'année :

BNSSA : non oui, précisez l'année :

Autres: (précisez)

Activités sportives

Discipline :

Club :

N° de licence :

Niveau : Départemental Régional National

Activités d'encadrement / coaching: (précisez)

Expériences dans le secteur sportif (arbitrage, juge, bénévole, etc) : (précisez)

Précisez en quelques lignes en quoi consiste votre projet de formation :

.....

.....

.....

.....